

La vauclusienne Morgane Lannuzel nouvelle présidente du Conseil régional de l'ordre des géomètres-experts



Morgane Lannuzel vient d'être élue présidente du Conseil régional de l'Ordre des géomètres-experts de Marseille par les 206 géomètres-experts de Corse et de Provence-Alpes-Côte d'Azur. Géomètre-expert, expert de justice et formatrice basée à Valréas, Morgane Lannuzelest membre du Conseil de l'ordre régional depuis 8 ans, notamment en tant que responsable des stagiaires, et membre de la commission de validation des stages, gestion de conciliations, enquêtes et plaintes. La nouvelle présidente est élue jusqu'en 2027, pour un mandat de 2 ans.

En Vaucluse, on compte 27 géomètres-experts dont <u>François Verzier</u> et <u>François Deneufbourg</u>, nouveaux membres siégeant au sein du l'Ordre régional. Ces derniers sont respectivement en charge des stagiaires et des assurances

Les missions

Depuis 1946, l'Ordre des géomètres-experts est délégataire d'une mission de service public de régulation de la profession. Personne morale de droit privé créée par la loi du 7 mai 1946, l'OGE a pour vocation à





représenter la profession auprès des pouvoirs publics, veille à la discipline, et s'assure de la qualité de service fourni aux consommateurs. Il est le garant du respect de la déontologie et des règles de l'art et agit, à ce titre, en tant qu'autorité indépendante. Depuis sa création, l'institution ordinale a évolué pour devenir une véritable instance de management stratégique de la profession.

« Lutter contre l'étalement urbain pour préserver nos espaces naturels, agricoles et forestiers. »

Morgane Lannuzel, présidente du Conseil régional de l'ordre des géomètres-experts

Les enjeux de la sobriété foncière

L'élection de la nouvelle présidente a été l'occasion également pour l'Ordre régional de rappeler aux acteurs publics et privés du territoire qu'elle se tient à leur côté pour les accompagner dans leurs projets d'aménagement à l'heure des enjeux de sobriété foncière. Une notion mal maîtrisée par les Français puisque si 82% d'entre eux se montrent favorables à la lutte contre l'étalement urbain, seulement 32% estime connaître la notion d'artificialisation*. Dans le même temps, ils ne sont qu'un sur deux à être disposé à ce qu'une nouvelle construction s'implante à proximité de leur jardin (52%).

« Il nous faut lutter contre l'étalement urbain pour préserver nos espaces naturels, agricoles et forestiers, mais cela ne pourra pas se faire sans emporter l'adhésion de nos concitoyens, explique Morgane Lannuzel, Nous devons faire preuve de pédagogie tout en restant à l'écoute de leurs aspirations. »

Les propositions de la profession

Afin d'identifier ces bonnes pratiques, les géomètres-experts ont organisé des Assises Nationales de la Sobriété Foncière en juillet dernier. Elles ont réuni des chercheurs, des élus, et des acteurs publics et privés français et internationaux et débouché sur 17 propositions qu'ils ont ensuite pu partager à leurs interlocuteurs dans la région. La profession plaide avant tout pour une mise en œuvre contextualisée de ces objectifs afin de prendre compte les atouts, les contraintes et les besoins de chaque territoire qu'il soit urbain, périurbain, rural, de montagne, en zone littorale...

« C'est la première fois qu'un parcours de formation propose d'aborder la sobriété foncière dans sa globalité. »

Luc Lanoy, vice-président du Conseil supérieur national de l'ordre des géomètres_experts

Des formations ouvertes aux acteurs de l'aménagement

Forts de leurs expertises sur le sujet, les géomètres-experts viennent de lancer, avec le soutien de la <u>DGALN</u> (Direction générale de l'aménagement, du logement et de la nature), <u>un programme de formation</u> ouvert à tous les acteurs publics et privés de l'aménagement des territoires et du cadre de vie. Les géomètres-experts, bien sûr, mais également les agents territoriaux, architectes, urbanistes,



paysagistes...

« C'est la première fois qu'un parcours de formation propose d'aborder la sobriété foncière dans sa globalité, constate Luc Lanoy, vice-président du Conseil supérieur national de la profession présent lors de l'élection de Morgane Lannuzel. Le programme apporte un premier niveau de connaissances à tous les acteurs de la filière avant de leur livrer des solutions pour s'engager concrètement dans une démarche de lutte contre l'artificialisation des sols. »

L.G.

La nouvelle composition de l'Ordre

Comme tous les deux ans, les géomètres-experts de la région se sont réunis pour renouveler un tiers des élus du Conseil régional. Voici la nouvelle équipe : Morgane Lannuzel (présidente), Hugo Petroni (vice-président), Philippe Manfredi (trésorier), Nathalie Marti (secrétaire), Sarah Lefebvre, Bernard Masala, Vincent Picard, François Verzier et François Deneufbourg (membres).

(Vidéo) Marseille, Luc Lanoy réélu président du Conseil régional de l'ordre des géomètresexperts

Luc Lanoy, Président du Conseil régional de l'Ordre des géomètres-experts de Marseille a conduit l'Assemblée générale de façon dématérialisée. Cette alternative a permis aux 198 géomètres-experts de la région de se réunir pour procéder au renouvellement d'un tiers des élus du Conseil régional.

La nouvelle équipe

Président : Luc Lanoy (réélu Président du Conseil régional de Marseille). Les Conseillers régionaux : Philippe Manfredi (réélu), M. Bernard Masala (réélu), Sarah Lefbvre (réélue), Nathalie Marti (nouvellement élue), Nicolas Fiker, Martial Claret, Arnaud Deleval, Morgane Lannuzel et Hugo Petroni (chargé de mission).

Une féminisation renforcée

Pour la première fois, un tiers des géomètres-experts élus au Conseil régional de Marseille sont des femmes. «Ce chiffre est d'autant plus significatif au regard de la faible féminisation de la profession : seuls 14 % des géomètres-experts sont des femmes, et ce chiffre atteint tout juste 25 % parmi les



nouvelles générations. Cette meilleure représentation de nos collègues féminines contribuera à renforcer l'attractivité de notre métier auprès des étudiantes et lycéennes», remarque Luc Lanoy, Président du Conseil régional de Marseille.

Les chiffres clés

1 866 géomètres-experts inscrits au tableau de l'Ordre, 1 125 cabinets répartis sur l'ensemble du territoire, une branche de 10 000 salariés structurée essentiellement en PME (petite et moyenne entreprise).

A propos de l'Ordre des géomètres-experts

Depuis 1946, l'Ordre des géomètres-experts (OGE) est délégataire d'une mission de service public de régulation de la profession. Personne morale de droit privé créée par la loi du 7 mai 1946, l'OGE a pour vocation à représenter la profession auprès des pouvoirs publics, veille à la discipline et s'assure de la qualité de service fourni aux consommateurs. Il est le garant du respect de la déontologie et des règles de l'art et agit, à ce titre, en tant qu'autorité indépendante. Depuis sa création, l'institution ordinale a évolué pour devenir une instance de management stratégique de la profession.